

Genre du véhicule Machine de travail lourde *) (véhicule spécial)	Marque de fabrication FIAT - ALLIS	Type 745 - C	Fiche d'homologation N° CH 5273 05
---	---------------------------------------	-----------------	---------------------------------------

Constructeur	FIAT-ALLIS UK LTD, Essendine, Stamford, Lincolnshire (GB)
Identification	"745-C" sur la plaquette du constructeur "65 U" préfixe au No du châssis
Plaquette constructeur	à gauche, à l'avant, latéralement sur la cabine
N° du châssis	à gauche, latéralement sur le longeron devant la roue arrière
Identification du moteur	"11000 MK II" ou "685 T" à droite, à l'avant, latéralement sur le bloc, au-dessus du démarreur, plaquette rivée
Importateur principal	ROBERT AEBI AG, Baumaschinen, 8023 Zürich
Véhicule homologué	65U 03813

Châssis	
Nombre d'essieux	2 Nombre de roues 4
Direction	hydraulique, avec pompe de secours; articulée
Transmission	automatique
Nombre de vitesses	4 Entraînement toutes roues
Frein de service	air comprimé/hydraulique, 2 circuits, à disques, sur toutes les roues (à air comprimé-manomètre double)
Frein auxiliaire	circuits AV + AR du frein de service
Frein d'arrêt	mécanique, à expansion interne, sur l'arbre à cardan
Ralentisseur	levier articulé
Contrôle 2 circuits	lampe-témoin + vibreur/contrôle du niveau+lampe-témoin

Moteur	FIAT-ALLIS	Type	685 T ou 11000 MK II
Marque	en ligne (turbo)	Type	4
Construction	D	Position	arrière
Carburant	eau	Nombre cylindres	6
Refroidissement	112,7l	Course	141,29
Alésage	8454	CV-impôt	43,06
Cylindrée	149	à t/min	2200
Puissance en kW	202 SAE-net		
CV	94	dB/A à t/min	2400 x
Bruit à proximité	1= 880 x Ø 260 mm		xx
Silencieux	Bacharach 4,0		
Mesure des gaz	BOSCH noirissement 2,3 à 2400 t/min		

Carrosserie	
Nombre de portes	1 Indic. vitesse --
Ceintures sécurité	-- Rétroviseurs XXXXXX / gauche / droite
Cale	1/320x300x230mm Attelage AR=broche
Antivol	--
Nombre de places	t 1 av centre ar
Dimensions	intérieur extérieur
Longueur	Empattements 3300
Largeur	3000 Essieu double av 2220 ar 2220
Hauteur	3600 Voie av ar
Porte à faux	lat. Voies av ar
	av 2750 ar 2000 Braquage Ø g 10500 d 10500
Distance volant - vers l'avant du véhicule -	4540

Poids	avant	arrière	total
Poids à vide	10350	9180	19530
Charge utile			--
Poids total			19530
Garantie fabr.			22900
Dimens. pneus	23,5 - 25 X	23,5 - 25 X	(Variantes +)
Ply/bars	A / 3,0	A / 3,0	voir
Charge pour V max	15700	15700	remarques)
	30	30	
Garantie poids remorquable avec frein			
Garantie poids remorquable sans frein			
Garantie poids de l'ensemble			
Poids remorquable testé			
Vitesse maximale selon le constructeur			28 km/h
Vitesse maximale testée			29 km/h

Équipement		
Feux de route	NIOX CH 1 2161 01	
Feux de croisement	NIOX CH 1 2161 01 §	
Feux de position	NIOX CH 1 2161 01 §	
Feux rouges	R-S1 (E)	
Feux stop	R-S1 (E)	
Climoteurs	av AV= 4 (E)	ar 2a (E)
Catadioptres	av	ar 2+2= I (E)
Feux de gabarit	av A (E)	ar
Feux complémentaires	2/ lampes de travail arrière avec lampe-témoin	
Eclairage plaque	1/ à gauche combiné	
Essuie-glace	1/ balai	
Avertisseurs	HELLA al 20005	
	ou d'autres modèles homologués	

Indications pour le permis de circulation

Genre du véhicule	Machine de travail lourde (véhicule spécial)		
Marque et type	FIAT-ALLIS	7 4 5 - C	
Homologation N°	CH	5273 05	
Carrosserie	pelle		
Places	total 1	avant	
Poids à vide	19530	Carburant	D
Charge utile	---	CV-impôt	43,06
Poids total	---	Cylindrée	8454

Remarques, modifications, conditions et inscription dans le permis de circulation

- *) Véhicule spécial : distance volant - vers l'avant du véhicule = 4540 mm, largeur = 3000 mm, poids total.
- x) Mesures du bruit selon l'OCE: avec le véhicule en marche = 21,8 km/h, A2, IA 26,11 = 88 dB/A;
à proximité = mesuré à 50 cm sur la gauche de la roue arrière.
- xx) Insonorisation : tôles d'absorption complémentaires sur les côtés et à l'arrière.
- +) Variante de pneus : 26.5 - 25 X 19200 (3,0) V-max. 30 km/h.
- §) Équipement : la hauteur des feux de position et de croisement est admise pour raisons techniques.

A noter dans le permis de circulation:

- 100 - le conducteur doit être porteur de l'annexe au permis de circulation;
- 104 - des miroirs rétroviseurs permettant d'observer sur les côtés sont obligatoires;
- 125 - autorisation spéciale obligatoire;
- 137 - signalisation noir/jaune: la protection des dents de la pelle et les bavettes à l'arrière;
- 138 - protection : sur les dents de la pelle;
- 141 - doit être assuré : le levier de commande de la pelle;
- les feux prescrits doivent être montés;
- les bavettes doivent être montées;
- V-max. inférieure à 40 km/h, permis de conduire de la catégorie "F".

W

• Lieu et date de l'homologation Regensdorf, 15.08.79.

Service fédéral d'homologation